



CHARTRE DE BONNE CONDUITE SENIORS

CONTACTS :

Président	Jean-Guy BOARO	Tél. : 06-08-61-18-61
Resp. Tech. Sportif	Thomas LAFARGUE	Tél. : 06-59-62-83-09
Seniors A	Ludovic BREANT	Tél. : 06-26-32-44-17
Seniors B	Cédric TIXADOR	Tél. : 06-86-30-23-98
Seniors B	Philippe MAGNOLIER	Tél. : 06-03-97-43-44
Seniors C	Nicolas ESTER	Tél. : 06-35-38-35-62

ENTRAÎNEMENTS : heures de début des séances sur les terrains

SENIORS Mardi et Jeudi de 20h15 à 21h45

Moi, joueur du ST-ORENS F.C., m'engage de part mon adhésion et la signature de ma licence au sein de notre club à l'**approbation de ses statuts, à l'acceptation en tous points de cette CHARTE DE BONNE CONDUITE, qui fait office de règlement intérieur, et à adhérer à ses valeurs et à ses principes.**

Cotisation :

Je m'engage à régler ma cotisation. En cas de non règlement, je m'expose à ne plus être accepté aux entraînements et aux différents matches.

Tenue officielle du club :

L'image du ST-ORENS F.C. existe sur et en dehors du terrain, je fais toujours honneur aux couleurs du club et ma tenue est irréprochable. Je m'engage à venir en tenue officielle du club (survêtement dotation club) pour chaque match.

Maillot du club :

Je respecte les tenues appartenant au club.
Je ne jette pas mon maillot lorsque l'arbitre ou l'entraîneur me fait quitter le terrain.
Après le match, je rends la tenue du club à l'endroit, maillot et short sur un tas.

Matériels :

Je prends soin du matériel qui est mis à ma disposition (ballons, chasubles, plots, gourdes, pharmacie, etc...). La durabilité de la bonne qualité du matériel est essentielle à de bonnes conditions de travail.
Mes chaussures de football doivent être parfaitement entretenues, le respect d'autrui commence par le respect de soi-même et de son matériel.

Présence, retard et absence :

La ponctualité et l'assiduité sont deux valeurs indispensables et nécessaires au bon fonctionnement d'un groupe. Le respect de ces valeurs démontre ma volonté de contribuer au succès de mon équipe.
Je dois prévenir mon encadrement en cas de retard, d'absence, et l'informer si je ne me rends pas au rendez vous au club, mais si je m'y rends directement sur place.
Après 2 semaines d'absence injustifiée, je serai considéré comme démissionnaire. Passé ce délai, je devrai obtenir l'accord de mon éducateur et du référent de ma catégorie pour reprendre l'activité.

Esprit et valeurs du club :

Je ne fais pas partie uniquement d'une équipe. J'évolue au sein d'un club, le **ST-ORENS F.C.** dont ses **VALEURS** sont : **EDUCATION, CONVIVIALITE** et **RESPECT**.
A ce titre, je peux être amené à m'entraîner et à jouer avec n'importe laquelle des équipes du club.
Je m'engage à évoluer au meilleur de moi-même dans l'équipe pour laquelle il m'est demandé de jouer.
Je signe une licence pour jouer dans un club et non pour jouer en équipe 1, titulaire à chaque match : j'accepte les décisions des responsables du club.

Encadrement :

Les éducateurs sont les seuls habilités à composer les équipes.
Leurs choix doivent être respectés.
J'applique et respecte les décisions et les choix sportifs en faisant preuve d'humilité, en me remettant en cause perpétuellement, en restant lucide et objectif.
Je dois respecter les dirigeants et les éducateurs qui consacrent du temps pour nous.

Sanctions disciplinaires et amendes :

En cas de mauvaise conduite, de propos incorrects, ou actes répréhensibles, je pourrais être sanctionné par le club en complément des sanctions de la Ligue de Football d'Occitanie et du District Haute-Garonne de Football :

- Avertissement verbal
- Exclusion de la séance ou du match
- Non convocation au(x) match(es) suivant(s)
- Convocation à des actes citoyens au sein du club (arbitrage ou encadrement d'une équipe de jeunes en complément de l'éducateur en place).
- Convocation du joueur avec possibilité d'exclusion ou de suspension.
- **Les amendes financières**, consécutives à des sanctions prises par les Commissions de disciplines **seront à la charge du joueur licencié** (approbation AG 24 juin 2026), **tous cartons jaunes pour le motif de désapprobation et tous cartons rouges directs** (sauf faute grossière).

Manifestations du club :

Je m'implique à la vie du club en participant et en apportant mon aide aux manifestations :

Lotos du club : Samedi 14 Novembre 2026 - en Janvier/Février 2027 et en Mars/Avril 2027,
Tournoi Jean Audol : Jeudi 06, Samedi 08 et Dimanche 09 Mai 2027,
Tournoi Féminines : Samedi 15 et Dimanche 16 Mai 2027.

50€ de remboursement sur 320€ de cotisation Seniors (si cotisation non remise réglée en totalité) **sera effectué en fin de saison 2026-2027 à condition de la participation du joueur à 2 JOURS de TOURNOI ou 4 demi-journées de TOURNOI (cf. dates ci-dessus).**

TOUT MANQUEMENT À CE RÈGLEMENT SERA SANCTIONNÉ

L'ENSEMBLE DE VOS COMPORTEMENTS DOIT VEHICULER UNE IMAGE POSITIVE du ST-ORENS F.C. au sein de notre commune, notre département et notre région, et porter haut les couleurs du club.

BONNE SAISON 2026-2027 À TOUS, ET MERCI DE VOTRE CONFIANCE...

Président : Jean-Guy BOARO - Secrétaire : Eddy VIALETES
Responsable Technique et Sportif : Thomas LAFARGUE